

**Lycée agricole
La Côte Saint André (FR)**

Changement en cours : LE BAR

Présentation de l'équipe du projet :

Le bureau de l'ALC : 5 élèves de terminale, 1 élève de seconde et un adulte
3 étudiants

Situation de départ

- Les raisons de l'innovation

Suppression du distributeur de boissons pour respecter la loi.

Le distributeur de canettes a été retiré dans l'été 2005 car l'entreprise en avait besoin. Seul ce distributeur de canettes rapportait de l'argent.

Restait le distributeur de café qui ne rapportait pas d'argent à l'Association qui décide de le retirer. L'idée de créer un bar prend jour.

C'est l'occasion de ressusciter l'ancien bar qui avait existé dans les années 1995/1998. Le point d'eau existant au foyer est un élément favorable au projet.

- Quelles étaient vos hypothèses ? Quelles améliorations attendiez-vous de vos conditions de vie ou de travail :

Recréer une activité / Passer du stade de consommateur à celui d'acteur / Faire réagir les gens / Donner envie à d'autres personnes de s'investir / Motiver / Rapporter de l'argent pour diverses activités / Favoriser le contact, la convivialité entre les élèves et le personnel / Animer le foyer / Sonoriser le lieu.....

- Comment les élèves ont-ils été associés aux choix du changement ?

Les élèves ont été informés de l'enlèvement du distributeur par ouïe-dire, par voie d'affichage par l'intermédiaire de l'ALC et dans un article du journal du lycée. Il y a eu appel à volontaires pour s'occuper du bar (vendre et servir).

Trois étudiants se sont proposés : les recettes prévues permettraient de financer le projet imposé dans leur formation. Leur rôle se limite aux commandes et à la vente de boissons chaudes...

Le bureau de l'ALC se voit obligé d'assurer la gestion du bar (vente de tickets avant la consommation, tenues des comptes..)

- *Les élèves délégués dans les conseils ont-ils été associés à la décision ?*

Les membres de l'ALC ont informé les délégués : sujet à débat dans les conseils de délégués : le pouvoir de décision sur les acteurs.

Les étudiants ne risquent-ils pas de s'approprier cette activité rémunératrice aux dépens d'autres projets élèves

Présentation des changements en cours :

Ce changement concerne :

- le FOYER pour le stockage des produits, la vente et les consommations, pendant les récréations de 10h20 à 10h40 .
- la SALLE DE LECTURE : (siège du bureau de l'ALC et d'autres activités) pour le suivi administratif (comptes financiers)

Des règles ont été imposées par le bureau de l'ALC pour assurer un meilleur suivi (vente de ticket préalable rendue obligatoire) et par le règlement intérieur (respect du matériel, des locaux, et de l'hygiène).

L'activité fonctionne bien : animation forte, attire du monde (élèves et quelques membres du personnel)

Personnes concernées : bureau de l'association, 3 étudiants consommateurs élèves, personnel de service, prof. d'ESC,

Ça marche bien en dépit de quelques demandes d'un éventail plus large de boissons

- *Récapitulatif des différentes étapes :*
 - suppression du distributeur
 - idée d'une création du bar retenue par l'ALC
 - information aux délégués
 - appel à volontaires
 - mise en place avec les étudiants

- *Chronologie du projet*

Novembre 2005 : suppression de la machine à café

Début décembre 2005 : proposition étudiante et négociation avec l'ALC

Mi-décembre 2005 : démarrage du bar

- *Recettes*

600 euros de bénéfice entre début janvier et mi mars 2006

- *Les problèmes*

- difficultés d'information efficace,
- mauvaise qualité d'affichage,
- quelques problèmes avec le personnel d'entretien pour nettoyage
- les tâches à accomplir entre les étudiants et l'ALC ne sont bien réparties (beaucoup de travail pour l'ALC)
- projet pas aussi riche qu'au départ (pas de musique,)

- *Comment les élèves contrôlent la situation avec les adultes*

Les étudiants font le point avec le bureau de l'ALC de façon informelle

- *Comment réunissez-vous les informations sur la manière dont le changement se fait :*

- Par l'enquête EPIDORGE (estimation fréquentation du bar, remarque sur « qui fait quoi » dans le bar)
- Par des rencontres informelles entre les étudiants, les membres de l'ALC et l'enseignant responsable.

RESUME DES CONDITIONS QU'IL FAUT REUNIR POUR QUE LE CHANGEMENT SE PASSE BIEN

Temps : l'estimation de temps est toujours inférieure à celle qui est réelle

Droits : s'informer et connaître les textes existants(statut de l'Association, le règlement intérieur, la convention ALC/LYCEE
S'informer et connaître les textes législatifs.

Autorisation : Demander les autorisations indispensables (chef d'établissement, et personnels concernés...) pour que l'Association puisse à son tour donner les feux verts aux étudiants.

Réunions : il faut qu'elles soient régulières avec des objectifs précis et compte-rendus écrits. Les rôles des membres de l'ALC doivent être reconnus et acceptés par tous les élèves, étudiants et l'administration du lycée. Autant d'éléments susceptibles de favoriser un dialogue sain et responsable en cas de difficultés. Nécessité de se former aux techniques de conduite de réunion (apprentissage sur « le tas »...)

Gestion des conflits : un médiateur (enseignant ou autre) suffisamment impliqué et au courant du projet, est indispensable

Respect des points de vue : points de vue argumentés et écoutés par tous.

Attitude des élèves : les élèves doivent s'investir de façon régulière et respecter les règles de la vie en collectivité....

Fonctionnement : Faire circuler des informations claires, garder un maximum de traces écrites (courriers, cahier de comptes,...) Instaurer des règles en rédigeant des règlements adaptés aux lieux et aux circonstances en complément du règlement intérieur... Autant d'éléments qui permettent de faire connaître, reconnaître et accepter les « actions élèves »

Direction : informer la direction , faire lettre argumentée et négocier en réunion pour anticiper sur des problèmes éventuels

Parents : les informer Comment ? peut-être par le biais de l'Association des parents d'élèves ?

Conseils et délégués : informer, avis, point de vue..

Minimum d'organisation, de savoir faire, de méthode, il faut que les élèves soient à l'aise dans ce qu'ils font (passer les commandes, gérer les comptes

Suivi

Notamment au niveau comptable et par rapport à d'éventuels problèmes de vol